

Montréal, le 29 janvier 2020

À l'attention de la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise

Objet : Avis sur la Politique montréalaise pour l'action communautaire

C'est dans le cadre de la consultation publique en vue d'adopter une Politique montréalaise pour l'action communautaire que la maison des jeunes Quinka-buzz a le plaisir de vous faire parvenir cet avis.

C'est depuis 1981 que la Maison de jeunes Quinka-Buzz offre un milieu de vie dynamique aux adolescentEs de l'arrondissement Ville-Marie. Par le biais de diverses activités et projets proposés, pris en charge par les jeunes, illEs sont encouragé.e.s à actualiser leur potentiel, à développer leur sens des responsabilités et à faire l'apprentissage de la démocratie. Quinka-buzz est un milieu à l'image des adolescent.e.s qui l'habitent, un milieu pour et par les jeunes, mais aussi un lieu de loisirs orienté sur la réflexion, l'action et l'éducation populaire. « La Maison de jeunes est une association de jeunes et d'adultes qui se sont donné la mission, sur une base volontaire, dans leur communauté, de tenir un lieu de rencontre animé où les jeunes de 12 à 18 ans, au contact d'adultes significatif.ve.s, pourront devenir des citoyen.ne.s critiques, actif.ve.s et responsables » (RMJQ, Cadre de référence sur les pratiques en maisons de jeunes, 2012, p.7). Notre milieu de vie favorise l'initiative, la résolution de problèmes, la découverte de soi et des autres, l'autonomie, l'ouverture et l'estime de soi, par la vie de groupe.

Notre organisme est membre du Regroupement des Maisons de Jeunes du Québec et de la Table de concertation jeunesse Centre-Sud. Nous souhaitons signifier notre soutien à la démarche collective des regroupements montréalais en action communautaire autonome et aux avis émis, suites aux démarches de concertation. Nous tenons aussi à saluer la volonté de la Ville de Montréal de reconnaître l'importance du rôle social que jouent les organismes d'action communautaire et d'en reconnaître les spécificités, en conformité avec la Politique de soutien et de reconnaissance de l'action communautaire du Québec. Cette proposition de Politique en témoigne. Toutefois, nous demandons que les améliorations suivantes soient apportées à la Politique montréalaise:

- Mettre de l'avant l'apport du mouvement communautaire au développement des droits sociaux.
- S'inspirer davantage du Cadre de référence national en matière d'action communautaire pour mieux définir l'action communautaire, l'action communautaire autonome et la défense collective des droits.
- Protéger sans équivoque l'autonomie des groupes, notamment en excluant toute possibilité d'assister aux rencontres des conseils d'administration, en respectant la confidentialité des renseignements des personnes qu'ils rejoignent et en respectant leur rayonnement territorial.

- Définir davantage l'éducation populaire autonome, notamment en s'inspirant de la définition mise de l'avant par le Mépaq.
- De façon générale, utiliser un vocabulaire qui traduise les valeurs du mouvement communautaire.
- Pour tous les programmes de financement, assurer la transparence, la prévisibilité et la proportionnalité de l'ensemble des processus (demandes, contrats et reddition de compte).
- Privilégier des financements à long terme ou récurrents. Privilégier l'attribution de subventions aux ententes de sous-traitance.
- Publier une liste de programmes de financement (en annexe) et la mettre à jour annuellement.
- Reconnaître que la contribution de la Ville à loger les groupes communautaires est une responsabilité sociale allant au-delà du rôle de propriétaire immobilier.
- Mieux reconnaître le rôle des regroupements, notamment pour leur expertise, leur représentativité et leur contribution à la défense des droits sociaux.
- Favoriser la participation de tous les regroupements d'action communautaire autonomes concernés au comité de suivi de la Politique.
- Mettre en place un mécanisme de résolution des désaccords.
- Rendre effective l'adhésion de tous les paliers décisionnels et administratifs de la région de Montréal (conseil d'agglomération, villes et arrondissements) et de façon pérenne, au-delà des changements d'administration.
- S'engager à adopter un plan d'action avec des mesures de soutien financier structurantes.

Nous vous encourageons à poursuivre le travail amorcé avec le milieu communautaire afin de doter toutes les instances de l'île de Montréal d'une Politique de reconnaissance qui favorise l'épanouissement et la participation sociale de toutes et de tous.



Isabelle Champagne
Directrice générale

*Maison des jeunes Quinka-Buzz
2102 rue Fullum
Montréal, Qc
H2K 3N7*